



CHIFFRES CLÉS

NOVEMBRE 2015

BASSIN DE CHÂTEAUBRIANT

SITUATION AU 30/09/2015



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	sept 2015	Poids	Evolution / septembre 2014	Cumul de octobre 2014 à septembre 2015	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 677		4,1% ↗			
- dont moins de 25 ans	511	19,1%	↘			
- dont 50 ans et plus	612	22,9%	↗			
- dont Femmes	1 277	47,7%	↗			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	1 065	39,8%	↗			
- dont Obligations d'emplois	436	16,3%	↗			
- dont Indemnisés	1 346	50,3%	↗			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	530	19,8%	↗			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	677		1,2% ↗			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 343		13,5% ↗			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	4 697		6,2% ↗			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	515		-11,8% ↘	4 489	-1,8% ↘	
- dont licenciements économiques	7	1,4%	↘	69	1,5%	-1,4%
- dont autres licenciements	28	5,4%	↘	343	7,6%	12,5%
- dont fin de contrat	176	34,2%	↘	1 145	25,5%	-2,1%
- dont fin de mission	22	4,3%	↘	321	7,2%	-21,3%
- dont 1ère entrée sur le marché	31	6,0%	↘	249	5,5%	5,1%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	167		54,6% ↗	1 439	6,4% ↗	
- dont OEE durables	71	42,5%	↗	713	49,5%	22,7%
- dont Intérim	48	28,7%	↗	375	26,1%	22,1%
- dont Industrie	19	11,4%	↘	160	11,1%	-15,8%
- dont BTP	12	7,2%	↗	65	4,5%	-8,5%
- dont Tertiaire	136	81,4%	↗	1 180	82,0%	12,7%
Indemnisation	2 403		6,0% ↗			
- dont BFM Assurance Chômage	2 058	85,6%	↗			
- dont BFM Solidarité Etat	345	14,4%	↘			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.**Catégorie B** : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).**Catégorie C** : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).**DELD** : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).**Obligations d'Emplois** : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.**OEE durables** : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.**BFM** : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).